

des producteurs là-bas et au courant de leurs sentiments. Il est évident que plusieurs de ces mesures sont inacceptables aux yeux de la plupart d'entre eux. Les rapports entretenus par le ministère avec la vaste majorité des producteurs de l'Ouest ne sont pas particulièrement bons car les programmes institués sous sa juridiction n'apportent tout simplement aucune solution aux graves conflits entre les différents objectifs, aspirations, et désirs de la majorité. Ce bill entre dans cette catégorie et vise simplement à stabiliser les revenus plutôt que de les améliorer.

Une voix: C'est de la pauvreté stabilisée.

M. Mazankowski: C'est un programme de stabilisation de la pauvreté. La vaste majorité des Canadiens savent qu'il ne sert plus à rien de s'adresser au ministre chargé de notre politique agricole ou au ministre chargé de la Commission du blé. Ils savent qu'on ne les écouterait pas et que les promesses qu'on leur fera seront vides de sens.

Le ministre a également parlé de propagande politique. Qui essayait d'en faire lorsqu'à l'origine ce programme a été annoncé? Dans tout le pays la première page des journaux annonçait que les cultivateurs de l'Ouest allaient recevoir un cadeau du gouvernement sous la forme d'une forte injection d'argent en espèces. Ces articles ont induit les gens en erreur en déformant les faits et en n'en dévoilant qu'une partie. Aucun journal n'a annoncé que le gouvernement avait l'intention d'abroger la loi sur les réserves provisoires de blé et de contrôler les comptes en commun.

Ce bill a pour objectif de réaffecter les dépenses et les fonds normalement fournis aux termes de la loi sur les réserves provisoires de blé et les pertes des comptes en commun, soit 131 millions de dollars pour la dernière campagne agricole. N'oublions pas la suppression des paiements de la LAAP dans le cadre de laquelle une moyenne de six millions de dollars ont été versés depuis sa création. Qui faisait de la propagande politique quand le programme LIFT a été annoncé? On a alors laissé entendre que les cultivateurs de l'Ouest allaient recevoir un autre cadeau de 100 à 140 millions de dollars. C'était encore faux et tous les faits n'ont pas été divulgués. Maintenant que le brouillard s'est levé, nous nous apercevons qu'on a seulement versé au titre de ce programme une somme de l'ordre de 55 à 60 millions de dollars.

Je n'ai encore rien vu dans les journaux qui vienne contredire les déclarations grossièrement mensongères faites lors de la création de ce programme. De plus, cette mesure n'a été utile qu'à environ 50 p. 100 des producteurs céréaliers de l'Ouest. Les cultivateurs qui ont réduit volontairement leur production de blé les années précédentes font indiscutablement l'objet de discrimination et de pénalisation. Encore plus nombreux sont ceux dupés par le programme du fait des règlements et de la bureaucratie compliqués qui l'entouraient, sans parler des déclarations et des interprétations ambiguës auxquelles il a donné lieu.

C'est là la propagande abusive et trompeuse à laquelle l'industrie agricole fait face dans l'Ouest du Canada. C'est l'œuvre du ministre responsable de la Commission du blé et du ministre de l'Agriculture (M. Olson). Nous savons très bien que le bill C-176, qui devait protéger les producteurs, a été présenté de la même façon. Nous

avons constaté que ce n'était qu'un bill à l'intention de bureaucrates ou de ministériels. Il était censé servir les intérêts des producteurs, mais il créait simplement un autre refuge politique, administré par des créatures du gouvernement, destiné à servir le gouvernement. Les producteurs l'ont compris rapidement et ne voulaient y être pour rien. Ils ont carrément rejeté la mesure. Ils savent qu'ils ne peuvent se fier au ministre de l'Agriculture. Il a manqué de parole aux cultivateurs.

On a beaucoup commenté le bill C-176. Il a été l'occasion de luttes acharnées. Qu'on me permette de citer un court poème qui me paraît mettre la question dans sa vraie perspective. J'ignore qui en est l'auteur, mais il porte la signature de «Un vieil éleveur». Le député de Swift Current-Maple Creek (M. McIntosh) croit qu'il a été écrit par l'un de ses commettants.

M. McIntosh: Je ne le crois pas, je le sais.

M. Mazankowski: Il est rédigé à peu près en ces termes:

Le grand Jack Horner entraîna Bud dans un coin
Et lui dit: vos promesses semblent plutôt étranges
Au cœur de la bataille, vous faites donner les bovins
Et liquidez la maison et la gageure.

A défendre les poulets vous aviez fière allure
Que la chair de poule vous couvre le bec
Quand l'électeur tiendra la gageure
Et lorsque vous verrez une ferme avicole là-bas au Québec.

Le ministre de l'Agriculture nous a chanté la même chanson que le ministre responsable de la Commission du blé lorsque la Chambre a étudié le bill C-175, notre nouvelle loi sur les grains. Dans le numéro du 30 juin du *Globe and Mail*, on trouve un article rédigé en ces termes:

Les députés de l'opposition ont rendu un bien mauvais service aux céréaliculteurs de l'Ouest en retenant l'adoption d'une nouvelle loi concernant les grains, a dit hier le ministre de l'Agriculture, M. H. A. Olson.

• (8.50 p.m.)

Le refus d'adopter la mesure avant les vacances d'été des Communes, commencées vendredi dernier, pourrait empêcher le Canada de vendre du blé à teneur protéique garantie, a dit le ministre au cours d'une entrevue.

De nombreux importateurs n'achètent pas de blé sans une garantie sur la teneur protéique.

Monsieur l'Orateur, c'est dénaturer les faits. J'ai eu l'occasion d'assister à une réunion à Lloydminster, en Alberta, où se trouvait M. Vogel, le commissaire en chef actuel. Je lui ai demandé si le Canada perdait d'importantes ventes de grains parce qu'il ne peut pas garantir le classement protéique. Il a répondu que nos pertes attribuables à cette raison étaient négligeables. A ma question sur le nombre de pays qui exigeaient cette garantie, il a répondu un ou deux. Cela prouve que les affirmations étaient absolument insensées.

Le bill n'a eu force de loi qu'à compter du 1^{er} avril. Nous avons entendu le ministre répéter à maintes reprises que nos ventes de céréales avaient atteint un chiffre sans précédent. Nous avons appris que les ventes s'élevaient à 256 millions de boisseaux cette année par rapport à 181 millions l'an dernier sans classement protéique. C'est donc de cette façon qu'on déforme et qu'on dénature les faits d'un bout à l'autre du Canada. Le